



VILLE DE VAL-D'OR

EXTRAIT du procès-verbal de la 483e séance ordinaire du conseil municipal de Val-d'Or, tenue le lundi 18 juillet 2022, à 19 h 30, au lieu habituel des délibérations et diffusée sur la page Facebook de la Ville ainsi qu'en différé sur son site Web.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme la mairesse Céline Brindamour ainsi que les conseillers et conseillères, M. Maxime Gagné, Mme Èveline Laverdière, M. Jean St-Jules, Mme Sylvie Hébert, Mme Lisyane Morin et M. Yvon Rodrigue.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE : Me Annie Lafond, greffière.

ÉTAIENT ABSENTS : M. Benjamin Turcotte, conseiller, M. Martin Lavoie, conseiller, Me Sophie Gareau, directrice générale et Mme Chantale Gilbert, trésorière.

RÉSOLUTION 2022-247

Approbation du bilan des réalisations 2021 et du plan d'action triennal 2021-2023 du Comité consultatif sur l'accessibilité universelle de Val-d'Or.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Èveline Laverdière,

APPUYÉ par le conseiller Jean St-Jules,

QUE le bilan des réalisations 2021, ainsi que le plan d'action triennal 2021-2023 de la Ville de Val-d'Or à l'égard des personnes handicapées, présentés dans le cadre de la mise en oeuvre de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (Loi 56), soient et sont approuvés tels que déposés.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

Certifié vraie copie,
le 19 juillet 2022

Katy Veilleux, notaire

KATY VEILLEUX, notaire
Greffière adjointe

C. Brindamour

CÉLINE BRINDAMOUR
Mairesse

Annie Lafond, notaire

ANNIE LAFOND, notaire
Greffière